

# Le plan de prévention

-Référence: **QST-24**

-Durée: **1 Jours (7 Heures)**

## Les objectifs de la formation

- Identifier les obligations légales associées au plan de prévention.
- Savoir élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention pour garantir la maîtrise des risques liés aux entreprises extérieures.

## A qui s'adresse cette formation ?

### POUR QUI :

- Responsable Sante-sécurité. Préventeur. Responsable travaux neufs et maintenance.

### PRÉREQUIS :

- Aucun.

## Programme

- **Avant le présentiel**
  - Un autodiagnostic.
- **La dimension réglementaire**
  - Le périmètre associé au plan de prévention : dans quels cas précis l'engager ?
  - Les obligations des entreprises : celle qui effectue les travaux, celle qui accueille les travaux.
  - Ce que doit contenir un plan de prévention ; quelles sont les rubriques incontournables et les documents associés ?
  - Les responsabilités pénales et administratives ; la jurisprudence.
- **Rédiger son plan de prévention**
  - Communiquer son plan de prévention.
  - Mener l'inspection préalable sur le terrain : les éléments essentiels à recueillir et vérifier.
  - Réaliser l'analyse commune des risques, identifier les risques associés aux coactivités et ceux liés aux réalisations des travaux.
  - Formaliser son analyse de risques, y associer les documents obligatoires.
- **Assurer la maîtrise des risques identifiés**

## Programme

- Mettre en place et suivre un plan de prévention pertinent pour maîtriser les risques.
  - Rédaction du protocole de sécurité, chargement et déchargement de marchandises : arrêté du 26/04/96.
  - Le contrôle pendant l'intervention de l'entreprise extérieure.
  - Les obligations liées aux salariés des entreprises extérieures.
  - Mettre à jour l'analyse de risques.
- **Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail**
    - Un programme de renforcement par mail.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :  
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30  
Casablanca 20340, Maroc